

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 MAI 2006

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 16 mai 2006 à 20 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**Commissaires :**

**Sont présents :**

Mesdames :

Francine Chabot, Lucie Désilets, Suzanne Gagnon-Poulin,  
Denise Girard, Hélène-Marie Girard, Colette Larose, Nicole  
Leblanc et Thérèse Richard de Nitto

Messieurs :

Claude Denis, Pierre Dominique, Normand Héroux, Sylvain  
Lévesque, Serge Mainville, Jean-Claude Rousseau et Jacques  
Séminaro

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**Commissaires représentant les parents :**

Du primaire: Monsieur Michel Parent  
Du secondaire : Monsieur Normand G. Gravel

**Sont également présents :**

Madame Louise Nadon, directrice par intérim du Service des ressources  
matérielles  
Madame Carmen Dubuc, Service des ressources humaines  
Monsieur Denis Roy, directeur général  
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint  
Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint  
Monsieur François Houde, secrétaire général  
Monsieur Daniel Tremblay, directeur du Service des ressources humaines

**Sont absents :**

Mesdames Louise Emery, Marie-Claire Giguère, Chantal T. Renaud  
Messieurs Alain Dépatie, Alain Filion et Jean Létourneau

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 MAI 2006

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte.  
Il est 20 h 10.

**83-CC-2005-2006**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Jacques Séminaro que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et sans modifications.

**Adopté à l'unanimité**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Plan d'effectifs 2006-2007 du personnel de soutien à l'exclusion du personnel de l'adaptation scolaire
4. PCP068/501 – École pour clientèle handicapée, arrondissement Vieux-Longueuil – Plans et devis
5. Cession de terrain – école des Saints-Anges
6. Ajournement ou clôture de la séance

**84-CC-2005-2006**

**PLAN D'EFFECTIFS 2006-2007 DU PERSONNEL DE SOUTIEN À L'EXCLUSION DU PERSONNEL DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

**CONSIDÉRANT** la mise à jour du plan d'effectifs en vue de l'année scolaire 2006-2007 ;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire doit respecter les échéanciers impartis par les conventions collectives ;

**CONSIDÉRANT** que le plan d'effectifs respecte le principe de décentralisation dans la méthode d'allocation des ressources ;

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Suzanne Gagnon-Poulin

**QUE** le plan d'effectifs 2006-2007 du personnel de soutien, à l'exception du personnel de l'adaptation scolaire, lequel est considéré comme étant ici au long énuméré, soit adopté ;

**QUE** monsieur Denis Roy, directeur général, soit mandaté pour y apporter les ajustements requis à l'intérieur du cadre financier en

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 MAI 2006

découlant.

La présidente appelle le vote :

**POUR : 11                      CONTRE : 3                      ABSTENTION : 1**

**Adopté à la majorité**

**85-CC-2005-2006**

**PCP068/501 - École pour clientèle handicapée, arrondissement Vieux-Longueuil PLANS ET DEVIS**

**CONSIDÉRANT** que la lettre du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec du 21 avril 2006 confirme le mandat régional confié à la Commission scolaire Marie-Victorin pour desservir la clientèle handicapée du niveau secondaire des commissions scolaires du territoire de la Montérégie et que ce projet sera recommandé dans le cadre du Plan triennal des immobilisations 2006-2009 du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec;

**CONSIDÉRANT** que la démarche d'appel d'offres public pour les services professionnels en architecture et en ingénierie est complétée et qu'il ne reste qu'à octroyer les contrats;

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Colette Larose;

**QUE** le Service des ressources matérielles soit autorisé à engager des dépenses pour la préparation des plans et devis par les professionnels, architectes et ingénieurs, pour le PCP068/501 - École pour clientèle handicapée, arrondissement Vieux-Longueuil (pour desservir les élèves handicapés du niveau secondaire des commissions scolaires situées sur le territoire de la Montérégie) nonobstant les délais nécessaires quant à la précision du soutien financier du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec dans le cadre du Plan triennal des immobilisations 2006-2009 du Ministère.

**Adopté à l'unanimité**

**86-CC-2005-2006**

**Cession de terrain - école de Saints-Anges**

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire Marie-Victorin est propriétaire de l'immeuble situé au 126 rue Logan, Saint-Lambert, sis sur le lot 2115421 ;

**CONSIDÉRANT** que le propriétaire de l'immeuble situé au 251 avenue Birch, Saint-Lambert, sis sur le lot 2115424 empiète sur l'immeuble de la

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 16 MAI 2006

Commission scolaire Marie-Victorin sur une surface totale de 89,7 m<sup>2</sup> ;

**CONSIDÉRANT** que cet empiètement est constant depuis la construction des bâtisses concernées ;

**CONSIDÉRANT** que le propriétaire offre d'acheter la partie de terrain qui empiète sur l'immeuble de la Commission scolaire Marie-Victorin afin de régulariser le titre de propriété et l'occupation ;

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Francine Chabot ;

**QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin accepte de vendre à monsieur André Laforte une superficie de 89,7 m<sup>2</sup> faisant partie du lot 2115241 tel que décrit au certificat de localisation de monsieur Martin Lavoie daté du 30 janvier 2006 ;

**QUE** le prix de vente soit fixé à 6 000,00 \$ ;

**QUE** les frais de notaire, d'arpenteur-géomètre et tous les autres frais directs ou indirects reliés à la présente vente soient aux frais de l'acheteur, y compris les frais pour la confection d'un certificat de localisation de l'immeuble de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adopté à l'unanimité**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 20 h 56, la séance prend fin.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général